

CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES 2020/2021

Ce 1^{er} conseil de promotion des inspecteurs stagiaires 2020-2021 se déroule ce jour en visio-conférence dans le contexte sanitaire actuel qui dure depuis plus de 10 mois.

La CGT Finances Publiques a publié un communiqué en décembre 2020 suite aux HMI qui se sont déroulées la première semaine de décembre 2020. Force est de constater que les stagiaires sont éprouvés par une formation rénovée censée être professionnalisante.

Sans reprendre l'intégralité des propos dénoncés dans le communiqué, la CGT Finances Publiques dénonce le manque d'anticipation général connu lors de la première vague et qui s'est reproduit lors de la deuxième vague. Sur l'aspect informatique, les stagiaires ont été obligés d'utiliser leurs téléphones portables ou du matériel personnel pour suivre les cours car la réalité est là, l'informatique n'est pas le point fort pour une formation initiale à l'ENFiP. Coupures, problèmes de VPN, liaison informatique défectueuse... Tout se fait dans la précipitation et sans concertation et les stagiaires souffrent d'un manque criant de communication et d'information.

Sur les demi-journées libérées, les stagiaires ne disposent plus de temps de respiration. En effet, des « *points référents* » ont vu le jour le vendredi après-midi. Ces « *points-référents* » annoncés comme informels sont tout de même obligatoires car si les stagiaires ne se connectent pas, ils sont notés absents. D'ailleurs, il apparaît que c'est une spécialité francilienne puisque les stagiaires de Clermont-Ferrand ne sont pas concernés. Où est l'égalité de traitement ??

La CGT Finances Publiques dénonce la mise à disposition tardive des emplois du temps. En effet, ces derniers sont communiqués la plupart du temps à la dernière minute. Bien que les stagiaires soient en « *tout-distanciel* », il demeure impératif de pouvoir se projeter en ayant les informations a minima.

La volumétrie des cours n'est clairement pas adaptée à une formation en tout-distanciel. Des cours suivis en 3h en présentiel ne peuvent pas se dérouler en 2x1h30 en tout-distanciel. Les stagiaires n'ont pas le retour pédagogique attendu car les conditions ne sont pas les mêmes que dans une salle de classe. De surcroît, les problèmes informatiques mentionnés ci-dessus n'aident pas à assimiler parfaitement les notions attendues.

Alors que l'ENFiP enseigne aux stagiaires comment respecter les Conditions de Vie au Travail et repérer les Risques Psycho-Sociaux, la CGT Finances Publiques s'inquiète sur les conséquences psychologiques liées à la formation en tout distanciel que peuvent ressentir les stagiaires. En effet, avez-vous un retour sur les décrochages, les personnes qui ne se sentent pas bien, comment faites-vous pour les détecter ?

Sur les cours de soutien, il y a eu un flou quant au public concerné. En effet, seuls les stagiaires ayant eu non-acquis ont eu du soutien alors que des stagiaires en cours d'acquisition ont été convoqués mais n'ont pas pu rejoindre le soutien suite à un cafouillage administratif.

S'agissant de l'évaluation sommative, les consignes ont été données alors que l'évaluation avait débuté. Ainsi, des stagiaires n'ont pas eu les consignes pour écrire correctement le format des chiffres en comptabilité générale. Cela ne fait qu'illustrer une fois de plus le constat d'une impréparation flagrante.

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Sur la question de l'indemnité de stage, pourquoi n'est-elle pas revalorisée depuis 2006 ? La CGT Finances Publiques réclame sa revalorisation depuis plusieurs années. Force est de constater qu'elle ne couvre pas tous les frais et cette année, cela est encore plus flagrant ! Pourquoi avoir pris la décision de ne pas verser l'indemnité de stage auprès des stagiaires en tout distanciel alors qu'ils n'ont été prévenus que le 31 Août 2020 à 18h30 par mail. La CGT Finances Publiques se félicite du versement avec effet rétroactif de cette indemnité auprès des stagiaires en tout-distanciel mais espère qu'ils continueront de la percevoir au-delà du mois de février 2021.

À Clermont-Ferrand, la CGT Finances Publiques dénonce l'incohérence du rapport qualité/prix de la cantine de l'ARENFiP. Les prix sont élevés et la qualité n'y est pas. Même le petit pain est payant ! Et le respect des gestes barrières à la cantine ? Pourquoi les fours à micro-ondes disparaissent et réapparaissent ? Les stagiaires se sont même vus être menacés de se faire facturer les frais de plomberie.

Les stagiaires tiennent malgré tout à remercier les enseignants et les relations stagiaires de l'ENFiP pour leur implication et leur investissement en cette période compliquée.